



Petite section



Pour le jour de la rentrée, le mardi 1^{er} septembre, nous vous demandons d'apporter :

- Un cartable ou un sac à dos (obligatoire pour chaque jour de l'école) marqué au nom de l'enfant, de préférence assez grand pour contenir un grand cahier. (S'il n'est pas assez grand pour contenir un grand cahier, merci de prévoir un sac en tissu qui restera au porte manteau pour le transport du cahier de vie à la maison)
- QUATRE PHOTOS D'IDENTITE récentes, pour l'imagier et le fonctionnement de la classe.
- Un porte vue 100 ou 120 vues, avec une couverture à pochette transparente pour le personnaliser.
- Deux boîtes de mouchoirs en papier
- Une tenue de rechange (slip, pantalon, chaussettes) en cas de petit accident (tenue adaptée à la saison), dans un sac plastique étiqueté au nom de l'enfant qui restera au porte manteau).
- Un petit duvet pour la sieste si votre enfant est présent l'après-midi. (Petit duvet en matière polaire = idéal ; ne pas oublier de noter lisiblement le nom de votre enfant)
- Une serviette de table si votre enfant déjeune à la cantine (étiquetée ou notée au nom de l'enfant).

Merci et à bientôt

Sandrine

**Pré-rentrée : Accueil des nouvelles familles
dans les classes le lundi 31 août de 14H à 16H.**





POUR UNE RENTREE TOUTE EN DOUCEUR



Votre enfant va être accueilli dans une classe de **TPS / PS**.

(Toute Petite Section : enfant né en 2018 / Petite Section : enfant né en 2017).

Il sera pris en charge par une enseignante : **Sandrine CAILLAUD**.

Les ASEM, **Sarah VAILLAND** et **Magali LEMENE** seront aussi présentes pour accompagner le travail de l'enseignante et aider les enfants (Préparation matérielle, hygiène, habillage des enfants, animation des ateliers).



Quelques conseils pratiques :

- Privilégier des vêtements que votre enfant peut mettre et enlever facilement tout seul afin d'encourager son autonomie.
- **Prévoir un change adapté à la saison** (dans un petit sac plastique au nom de l'enfant qui restera à son porte manteau).
- Mettre **un doudou** (marqué au nom de l'enfant) dans le cartable pour la sieste. En début d'année, il est autorisé le matin durant l'accueil et en fin de matinée si l'enfant en éprouve le besoin.
- La tétine n'est pas autorisée en classe. Pour les enfants ne pouvant s'en passer pour le temps de sieste, il est possible d'en fournir une, dans une petite boîte marquée au nom de l'enfant. Cette boîte restera à l'école dans la salle de sieste.
- Apporter des jouets ou jeux de la maison n'est pas autorisé.
- Pour un meilleur équilibre et de bonnes habitudes alimentaires, aucune collation (sauf l'eau) ne sera servie durant la matinée. D'où l'importance de partager chaque matin un petit déjeuner complet avec votre enfant, ce qui lui permettra d'être en forme toute la matinée et de profiter au mieux des apprentissages.
- Une exception : les anniversaires. Ils sont fêtés à l'école une fois par mois (en regroupant les enfants nés le même mois) : gâteaux et petites friandises sont ces jours-là les bienvenus.



- Pour la cantine, la serviette de table est à fournir le lundi. Elle vous est redonnée chaque vendredi pour être lavée.
- Penser dès maintenant à un mode de garde pour les jours où votre enfant sera malade.
- En amont, préparez son cartable avec votre enfant pour qu'il connaisse ce qu'il contient.



Quand le grand jour de la première rentrée arrive :

- A l'école, prenez le temps de ranger ses affaires avec votre enfant pour qu'il se familiarise avec la place des choses.
- Intéressez-vous à un coin de la classe qui lui plaît ou à un jeu qu'il veut vous montrer.
- **Prévenez votre enfant quand vous partez. Pour le rassurer au moment de votre départ, redites bien à votre enfant qui vient le chercher, s'il mange à la cantine.**
- Acceptez les petites ou grosses larmes : elles sèchent souvent assez vite.

Pour toute question ou inquiétude, n'hésitez pas à prendre contact avec nous : il est important que vous soyez confiants pour que votre enfant se sente en sécurité à l'école.

A bientôt

Sandrine

